

# Le Parc naturel régional de la Brenne recherche 30 agriculteurs pour bénéficier de PSE Haie



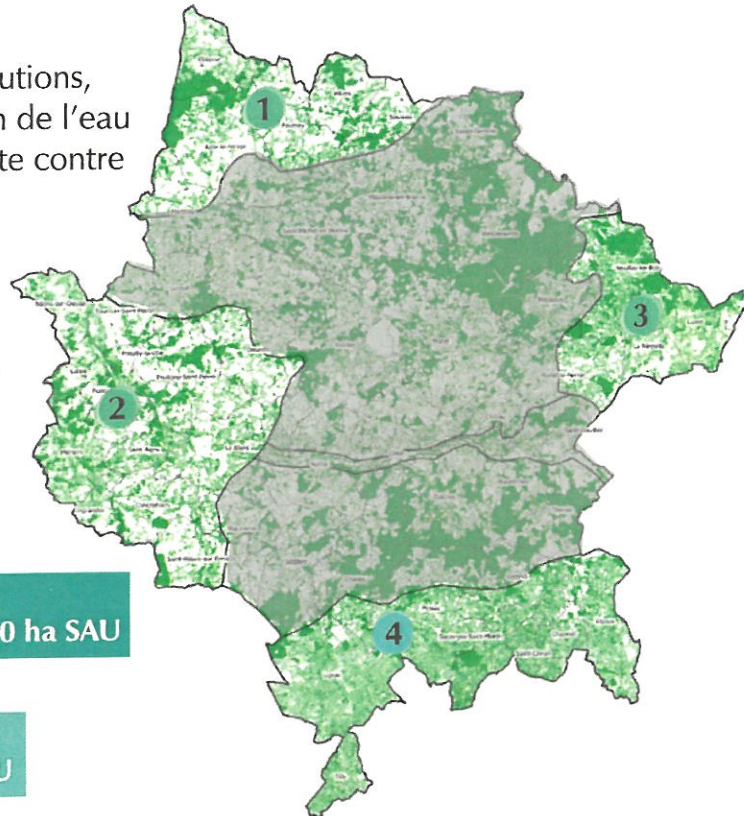
Le Paiement pour Services Environnementaux (PSE), aide expérimentale sur 5 ans, a pour objectif le maintien, la gestion durable et la création de nouvelles haies. Le but est de rémunérer les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir des écosystèmes, dont la société tire des bénéfices.

Arbres et haies champêtres sont reconnus pour les solutions, durables et économes, qu'ils apportent dans la gestion de l'eau (écoulement, qualité) et la préservation des sols, la lutte contre le changement climatique et la résilience des exploitations agricoles.

Sur le territoire du Parc, 2 enjeux principaux ont été identifiés : **maintien** des haies existantes par une gestion durable et **renouvellement** des haies dans les zones fragilisées.

Cette mesure est ouverte dans 4 régions du Parc. Il faut un minimum de linéaire de haies pour être éligible :

- 1 Pays d'Azay-le-Ferron
  - 2 Pays Blancois
  - 3 Queue de Brenne
  - 4 Boischart Sud
- >36 ML/ha  
3,6 km de haies pour 100 ha SAU
- >104 ML/ha  
10,4 km de haies pour 100 ha SAU



La rémunération incitative des PSE peut aller jusqu'à 12 000 €/an pendant 5 ans, conditionnée au respect d'une gestion durable, s'appuyant sur le respect du Label Haie par l'agriculteur. (\* voir au dos : zoom sur le Label Haie). Vous serez accompagné par un technicien tout au long de la démarche.

**LA DÉMARCHE PSE**  
a été construite avec des  
agriculteurs pour optimiser  
la gestion des haies

Un cahier des  
charges construit  
par les  
agriculteurs



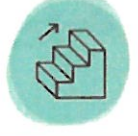
Des outils  
didactiques et  
numériques pour  
faciliter la gestion  
des haies



Des audits  
réguliers par des  
experts et entre  
pairs



Une  
démarche  
pas à pas



**NE SONT PAS ÉLIGIBLES**  
les agriculteurs qui bénéficient  
d'aides à l'agriculture biologique  
(conversion/maintien)  
et de MAEC (mesures agro-  
environnementales et climatiques)



Vous êtes éligible et intéressé, contactez  
**Jean-Félix Billard**  
06 36 59 48 58 ou 02 54 28 12 12  
jf.billard@parc-naturel-brenne.fr  
Parc naturel régional de la Brenne  
Maison du Parc - Le Bouchet - 36300 ROSNAY